

Réunion de Bureau du 28 Juin 2019

Tous les membres du bureau de votre club étaient présents.

Les points suivants ont été abordés :

1. C/R de la réunion du Conseil Régional du 21 juin 2019 à Reims. Vous pourrez trouver ce C/R sur le site du club. On peut simplement noter que les finances de la FFB sont en amélioration, que le siège de Saint-Cloud n'est plus à vendre et que des travaux y sont prévus. Parallèlement à ces nouvelles, des augmentations diverses sont prévues.

2. Justement, en ce qui concerne les tarifs, il a été décidé en réunion de bureau, afin d'absorber les "augmentations diverses" prévues d'une part par la FFB pour les cotisations de club et les licences et d'autre part pour les droits de table, de proposer à l'assemblée générale, **prévue le 4 octobre prochain** de ne pas augmenter nos propres droits de table, qui resteront donc à 2,50€, mais de passer la licence à 50€. La cotisation extérieure resterait à 20€. Ce serait la première augmentation appliquée à nos adhérents depuis plus de 20 ans, pour autant que l'assemblée générale valide cette proposition. Pour rappel, le club de Villers-Cotterêts n'applique pas de "cotisation" en plus de la licence aux membres qui se licencient à VC.

3. Le calendrier des compétitions 2019/2020 a été établi de façon "prévisionnelle". Le date retenue pour la Coupe Alexandre Dumas est le 1er mars 2020. J'ai bien souligné le 21 à Reims que ce tournoi était soumis, eu égard aux mauvais résultats de participations, à l'approbation de l'AG. En effet, une rapide étude concernant la Coupe AD 2019 montre que seules 9 paires de licenciés du club étaient présentes. Notre question est : Est-ce que nous pouvons nous contenter d'une participation tout juste supérieure au tiers de nos licenciés pour un évènement annuel ? Avec à la clef un déficit substantiel. RDV sur ce point au 4 octobre.

Par ailleurs, dès le calendrier validé, Eric Bettens le mettra à la disposition de chacun sur le site. Les petits agendas seont bien entendu distribués dès que fabriqués.

4. Coupe des Clubs mise en place par la FFB. Villers-Cotterêts participera. 12 dates sur 9 mois. Les modalités sur le site dès que les dates seront validées en septembre.

5. Petit "survol" de la vie du club : 520 licenciés du club sont venus aux tournois de régularité du vendredi (Sur 955 participants). C'est en augmentation. Les séances du mardi ont rassemblé 484 joueurs.

6. Enfin, il a été discuté du principe des "**TOURS DE GARDE**" du vendredi. Il a été décidé d'abandonner les règles édictées auparavant. D'ailleurs, nombre de clubs ont renoncé à ce dispositif. Dorénavant, les règles suivantes auront cours :

a. Il est fortement recommandé d'avoir un partenaire pour le vendredi.

b. Les recherches éventuelles sont à la charge du joueur, et ce, à l'aide du site du club (Hélas toujours sous-utilisé), ou directement par téléphone ou tout autre moyen adapté.

c. La personne qui vient seule sera susceptible de repartir si aucune autre personne n'est disponible. Si une autre personne vient sans partenaire, les deux "isolés" joueront ensemble.

d. Et si pour une raison x, y ou z, les deux joueurs "isolés" ne se conviennent pas, ils ne joueront pas et repartiront.

La séance est levée à 10h45.